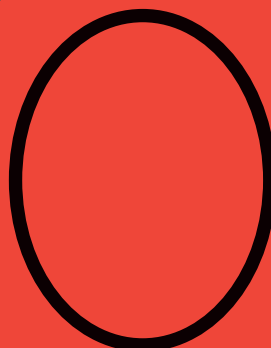


### *Qui Sommes-nous ?*

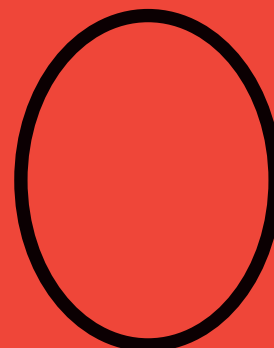
Le centre d'inclusion et de préparation des sourds à l'enseignement supérieur (CESENS) est une association (Loi 1901), créé depuis plus de 35 ans. Le CESENS oeuvre auprès des bacheliers présentant une déficience auditive et/ou un trouble du langage, pour la poursuite de leurs études dans l'enseignement supérieur.



Secrétariat

Tel n°05 56 75 70 17

[christine.lecronte@cesen.org](mailto:christine.lecronte@cesen.org)



Responsable

Tel n°06 83 44 37 23

[charly.gibelind@cesen.org](mailto:charly.gibelind@cesen.org)



# Nos missions

## Pourquoi nous contacter ?

### Accès au message en langue orale

- Codeuse en français par le biais du langage parlé complété (LfPC)
- Interprète en langue des signes française (LSF)
- Interface de communication en français
- Interface de communication en anglais
- Transcripteur du français oral au français écrit
- Preneur en notes

### Appuis pédagogiques

- Travail sur l'expression écrite en français
- Appui spécialisé matière
- Coaching mémoire (en particulier pour les Master, années spéciales et rapports de stages)
- Méthodologie
- Accès aux consignes
- Appui linguistique en langues étrangères

### Appuis personnalisés

- Travail sur l'expression écrite langues étrangères (anglais, espagnol, italien)
- Atelier expression orale en langues étrangères (anglais, espagnol, italien)
- Renforcement du codage LfPC
- Organisation personnelle
- Utilisation du tiers temps

### Evaluation et aménagements

- Expertise des aides à mettre en place
- Aménagements de cours
- Adaptation de cours
- Aménagements d'épreuves

### Sensibilisation à la surdité auprès des établissements partenaires du CESENS

- Pédagogie/inclusive
- Présentation de la déficience auditive
- Présentation de la LfPC et de la LSF
- Accompagnement des équipes face aux besoins spécifiques des étudiants sourds et malentendants



Soutenir

Nos étudiants dans leurs démarches d'insertion scolaire et professionnelle



Informier

Nos étudiants et leurs proches autour des dispositifs auxquels ils peuvent prétendre



Améliorer

Le quotidien scolaire et professionnel des étudiants sourds, malentendants et dys.